# Vitamine B12 Delagrange 1000 µg/2 ml, solution injectable (IM) et buvable – [cyanocobalamine]

PUBLIÉ LE 26/08/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 16/01/2026

**DCI**
Cyanocobalamine
**Indications**

- Déficits prouvés en vitamine B12 dûs à un défaut d'absorption : maladie de Biermer, gastrectomie totale, résection de l'iléon terminal, maladie d'Imerslund ; par voie injectable intramusculaire.
- Anémie par carence d'apport alimentaire en vitamine B12 chez les végétaliens stricts depuis plus de 4 ans ; par voie orale.

**Laboratoire exploitant**
Zentiva France

## Observations particulières

- Situation en ville : tension ;
- Situation à l'hôpital : non impactée ;
- Contingentement quantitatif en ville ;
- Date de remise à disposition prévue : fin d'année 2026.

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).*

*Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*